

# Pour que les contrats avec l'État français gardent toute leur valeur.

Les contraintes budgétaires font parfois prendre des décisions qui peuvent paraître pertinentes à court terme mais qui sont contreproductives à long terme. Taxer les autoroutes malgré l'avis très réservé du Conseil d'État pourrait relever de cette catégorie. Sans abaisser le prix des péages pour les usagers, elle remettrait en cause la parole de l'État au moment où notre pays a besoin de capitaux privés pour financer les investissements dans la transition numérique, électrique et écologique.

L'exemple italien doit nous alerter. La perte de confiance en la parole de l'État italien a conduit les investisseurs à y allouer moins de capitaux et avec une prime de risque plus importante, tant et si bien que ce marché des entreprises italiennes cotées traite avec une décote de plus de 30% sur son niveau historique. Le coût de financement pour l'État italien est lui aussi supérieur à celui des autres pays majeurs de la zone euro. Nous-mêmes, nous n'investissons plus que marginalement en Italie.

“

**En tant qu'actionnaires,  
nous avons signé un contrat  
avec l'État.**

”

Nous sommes actionnaires historiques de Vinci et Eiffage. Nous avons accompagné ces sociétés tout au long de la crise COVID. Malgré l'effondrement du trafic autoroutier provoqué par les mesures de confinement, à aucun moment nous n'avons demandé de compensations. En tant qu'actionnaires, nous avons signé un contrat avec l'État. Nous l'avons pleinement respecté. En faisant de même, l'État assoit sa crédibilité et pérennise l'attractivité de notre pays.

Toutes les entreprises que nous rencontrons évoquent les besoins considérables d'investissements en Europe pour rebâtir notre souveraineté industrielle, accompagner la décarbonation de notre économie et sa transition vers plus de digitalisation et d'électrification. Elles s'interrogent dans le même temps sur la stabilité

fiscale et la valeur des engagements des différents États européens. Au moment où notre pays entame un plan de décarbonation majeur pour se conformer aux Accords de Paris et à l'objectif « Fit for 55 » de l'Union européenne, il est impératif que les investisseurs aient confiance en l'État. France Stratégie estime que les investissements supplémentaires requis pour décarboner notre économie se chiffrent à 66 milliards d'euros par an d'ici à 2030, soit 2,3 points de PIB.

“

**Au moment où notre pays entame  
un plan de décarbonation majeur  
[...] il est impératif que les investis-  
seurs aient confiance en l'État.**

”

Face à de telles sommes, si l'État souhaite accélérer la transition grâce à l'innovation, il est dans son intérêt de préserver un environnement de confiance mutuelle propice à l'investissement des capitaux privés. De tels défis ne peuvent être relevés qu'en impliquant l'ensemble des acteurs, publics et privés, dans un effort collectif. L'enjeu pour notre pays est d'encourager les investisseurs à continuer d'allouer des capitaux à la France.

Les contrats avec l'État et leurs différentes déclinaisons via les concessions, les délégations de service public et les partenariats sont un outil puissant pour attirer les capitaux privés. Il est urgent de le préserver.

**Hughes Beuzelin, Fondateur**

**Aymeric Mellet, Associé-gérant**

**Laurent Chaudeurge, Porte-parole de la gestion**

**BDL**   
CAPITAL MANAGEMENT

*BDL Capital Management est une société de gestion indépendante créée en 2005 qui gère des fonds pour le compte d'épargnants français via leurs contrats d'assurance vie, leurs caisses de retraites ou leur PEE-PERCO. Cette épargne, d'un montant global de 3 milliards d'euros, est investie au travers de nos fonds dans des grandes entreprises européennes cotées sur des horizons d'investissement long-terme en se basant sur leurs fondamentaux.*